

Pascale Gruny, sénateur de l'Aisne et Christophe Plassard, député de la Charente-Maritime, coprésidents de l'association Avenir-Transports ont le plaisir de vous convier au prochain **MARDI D'AVENIR-TRANSPORTS**.

QUEL AVENIR POUR LES CONCESSIONS AUTOROUTIERES ?



INVITÉS D'HONNEUR

Hélène BOURGUIGNON, économiste, cabinet Oxera

Thierry DALLARD, ancien président du directoire de la Société du Grand Paris

Rodolphe GINTZ, directeur général des infrastructures, des transports et des mobilités (DGITM)

Olga GIVERNET, députée, ancien ministre, copilote de l'atelier infrastructures et services ferroviaires, Ambition France Transports

Thierry GUIMBAUD, président, Autorité de régulation des transports (ART)

Anne-Marie IDRAC, présidente du conseil d'administration, SANEF

Hervé MAUREY, sénateur, copilote de l'atelier financement des infrastructures routières, Ambition France Transports

Nicolas NOTEBAERT, directeur général Concessions de VINCI

MARDI 16 DECEMBRE 2025 à 18h30

(Sénat - 15 ter rue de Vaugirard Paris 6^e - salle A67 ou par visioconférence)

A l'approche de l'échéance des contrats actuels, la question de leur avenir suscite un débat majeur : faut-il maintenir des péages après la fin des concessions ? Si oui, à quels niveaux et pour quels usages ? Qui sera le mieux placé pour exploiter les autoroutes et leurs voies d'accès : les concessionnaires historiques, les collectivités territoriales, ou de nouvelles structures publiques ou mixtes ? Les conclusions de la Conférence de financement des mobilités viendront éclairer ces échanges. Le débat sera animé par Jean-Paul Tran-Thiet, avocat, secrétaire général adjoint d'Avenir-Transports avec le regard croisé de parlementaires, d'experts économiques et d'acteurs du secteur autoroutier.

RSVP avant le 11 décembre 2025

Pour participer en visioconférence, merci de remplir le formulaire.



INVITATIO